

Mastère Spécialisé « Régulation du Numérique »

Une nouvelle promotion a débuté à Abidjan le 15 septembre 2025

- 24 participants de 8 pays différents : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad

Les candidatures seront de nouveau ouvertes à partir de novembre 2025 :

- <https://admissions-ms.telecom-paris.fr/> pour candidater
- yann.balgobin@telecom-paris.fr pour obtenir davantage d'informations

Le Mastère s'appuie sur sept partenaires essentiels : l'Arcep du Burkina Faso ; l'Arcep France ; l'ARTCI ; l'ARE ; la CNIL et l'AFAPDP ; l'EMSP et Télécom Paris.

La formation se tient dans les locaux de l'Arcep Burkina Faso, de l'ARE, de l'EMSP et de Télécom Paris.